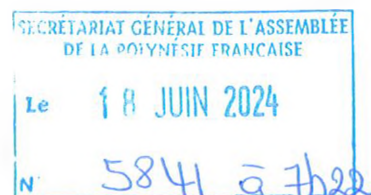


Taraho'i, le 18 juin 2024

*Représentante*



à

M<sup>me</sup> Vannina Crolas,  
Ministre de la Fonction publique, de l'Emploi, du  
Travail, de la Modernisation, de l'Administration, du  
Développement des archipels et de la Formation  
professionnelle (MFT)

## Question orale

**Objet :** Retour et réintégration des agents détachés originaires de la Polynésie française

Madame la Ministre,

Le rapport n° 97-2023 du 18 octobre 2023 relatif à un projet de délibération relative au régime applicable aux fonctionnaires détachés au sein de la fonction publique de la Polynésie française précise qu'à l'issue d'un recensement effectué le 13 juillet 2023, le nombre de fonctionnaires détachés au sein de la FPPF (fonction publique de la Polynésie française) exerçant dans les services administratifs et les EPA s'élève au total à 66 dont 43 sont des agents de la fonction publique de l'État, 6 de la fonction publique territoriale, 5 de la fonction publique de l'assemblée de la Polynésie française, 11 de la fonction publique communale et 1 de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie.

Ma question est la suivante : Pouvez-vous me préciser combien parmi ces fonctionnaires détachés sont originaires de la Polynésie française et quelles initiatives concrètes envisagez-vous de mettre place pour :

- d'une part, maintenir définitivement ceux déjà en postes
- et d'autre part, encourager le retour des fonctionnaires originaires de la Polynésie française qui exercent en dehors de notre territoire ?

Je vous remercie.

Teremuura KOHUMOËTINI-RURUA

